

La maîtrise des risques clients par secteur professionnel

120 avenue Ledru-Rollin
75011 PARIS
Tél : 01 55 65 04 00
Fax : 01 55 65 10 12

Mail : codinf@codinf.fr
Web : <http://www.codinf.fr>



ENQUÊTE CODINF 2018 SUR L'ÉVOLUTION DES DÉLAIS DE PAIEMENT

Gros plan sur la hausse des retards de paiement clients selon les secteurs d'activité

RAPPELS : l'indicateur que nous avons choisi est le taux de créances en retard par catégorie de client, public ou privé ; l'évolution par rapport à l'an dernier étant majoritairement stable, mais les perceptions à la hausse plus nombreuses que celles à la baisse, nous avons calculé un « coefficient de hausse ressentie », égal à la part des réponses « en hausse » divisée par celle des réponses « en baisse » à la question relative à l'évolution des retards de paiement.

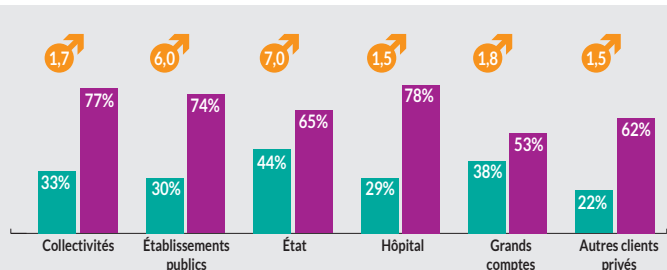
Parmi les 1105 réponses reçues, nous présentons ici celles qui concernent des secteurs représentatifs (hormis les entreprises de services et de BTP, évoquées le mois dernier).



SECTEUR BOIS-MEUBLE

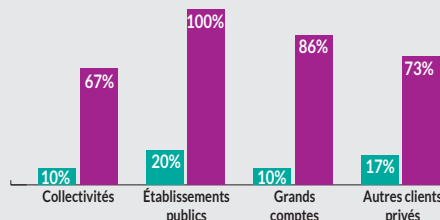
Ce secteur subit plus de retard que l'ensemble de la part de l'Etat et des grands comptes.

Le coefficient de hausse ressentie par rapport à 2017 sur les établissements publics et l'Etat est 3 à 4 fois plus élevé que pour l'ensemble. A l'inverse, il est 2 fois moins fort sur les clients privés et les hôpitaux.



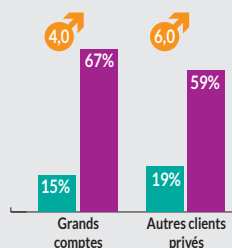
SECTEUR AGRO-ALIMENTAIRE

Les répondants ne déclarent aucune vente aux hôpitaux ni à l'Etat. Ce secteur subit beaucoup moins de retard que l'ensemble ; il bénéficie de plus de stabilité par rapport à 2017 et d'un coefficient de hausse non significatif.



SECTEUR EMBALLAGE ET FILIÈRE GRAPHIQUE

Les ventes au secteur public sont trop peu nombreuses pour que les réponses soient significatives. Cette filière subit moins de retard mais la hausse ressentie par rapport à 2017 est quasiment au double sur les clients privés.



% de créances en retard 2018

Stabilité du retard 2018/2017

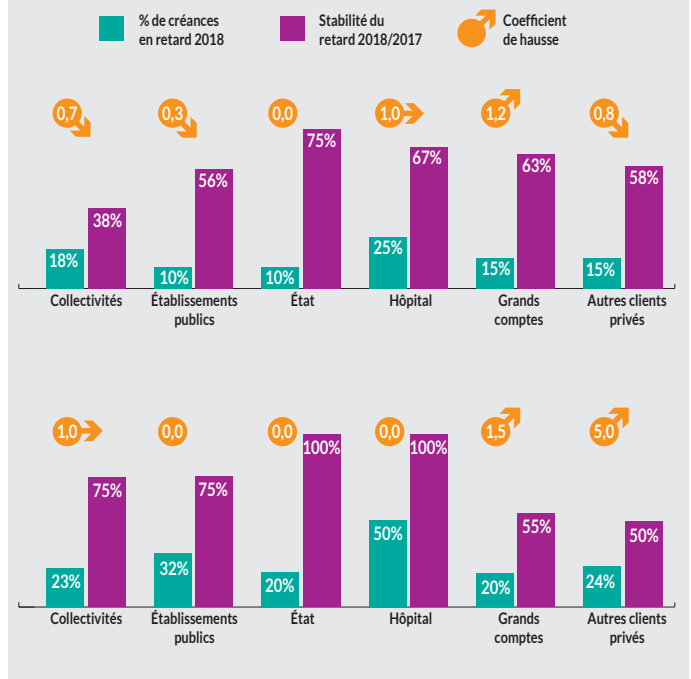
Coefficient de hausse

SECTEUR CHIMIE

Ce secteur bénéficie d'une part de créances en retard et d'un coefficient de hausse ressentie par rapport à 2017 beaucoup plus faibles que pour l'ensemble. Il ressort même une baisse significative sur les établissements publics par rapport à l'an dernier.

SECTEUR TRANSPORT, MANUTENTION ET LOGISTIQUE

Ce secteur subit des retards plus importants de la part des établissements publics et des hôpitaux. Les retards des marchés publics ont été beaucoup plus stables que pour l'ensemble depuis 2017, au contraire des marchés privés. Le coefficient de hausse ressentie est néanmoins faible ou nul, à l'exception des clients privés divers.



NOUVELLE HAUSSE DES DÉFAILLANCES D'ENTREPRISES DANS LE MONDE

En 2018, comme en 2017, les défaillances d'entreprises à l'échelle mondiale ont augmenté, suite à 7 années consécutives de repli. En effet, selon l'étude menée par Euler Hermes, qui couvre 43 pays représentant 83% du PIB mondial, les défaillances d'entreprises ont crû de 10% dans le monde l'an passé (+6% en 2017). Cette hausse est principalement due à l'augmentation observée en Chine (+60%, après +74% en 2017) et dans une moindre mesure à celle survenue en Europe de l'Ouest (+2%). En 2019, les défaillances d'entreprises devraient croître de 6%.

Outre le ralentissement de la croissance de l'économie mondiale, cette hausse est causée par une plus forte utilisation des procédures de défaillances en Chine et par la mise en place de nouvelles procédures de défaillance et le nettoyage des registres de commerce dans d'autres pays.

[Consulter l'infographie](#)

MENTIONS OBLIGATOIRES D'UNE FACTURE : TOUT SAVOIR !

La facture répond à un certain nombre d'obligations. Faute de quoi, les contrevenants s'exposent à des amendes pénales et fiscales. Tous les détails sur le site du Ministère de l'économie et des finances :

[Consulter la fiche](#)

BILAN DES SANCTIONS PRISES EN 2018 PAR LA DGCCRF POUR LES RETARDS DE PAIEMENT

263 décisions de sanction ont été notifiées aux sociétés contrôlées en 2018, ce qui représente un montant total d'amendes de 17,2 millions d'euros. En comparaison, l'année 2017 avait enregistré 155 décisions pour un total de 8,6 millions d'euros.

Le nombre des décisions comme le montant des amendes ont donc doublé sur un an, enregistrant respectivement +69% et +100%. L'explication donnée par la DGCCRF est que **le ciblage des entreprises contrôlées a été beaucoup plus efficace.**

DÉMATÉRIALISATION DES FACTURES POUR LES MARCHÉS PUBLICS

Selon Altarès, 36 millions de factures dématérialisées ont été déposées par les fournisseurs de la sphère publique sur le portail Chorus Pro depuis son ouverture en juillet 2016. 50 millions de factures devraient être traitées en 2019 et 100 millions en 2020.

RETARDS DE PAIEMENT FOURNISSEURS SANCTIONNÉS PAR LA DGCCRF (SUITE)

Montant sanction (en €)	Raison sociale	Siret	Date
122 000 €	SAS CNMP	35149799500024	25/02/2019
50 000 €	GLAXOWELLCOME PRODUCTION	41035277700081	08/02/2019
25 000 €	SAS PERRENOT LEMONNIER	38648004000073	18/02/2019
23 000 €	ZOLUX	43196744700019	25/02/2019
23 000 €	LIOT SA	62204843700033	25/02/2019
15 000 €	BOUYGUES CONSTRUCTION IT (ex STRUCTIS)	43392957700016	08/02/2019
13 000 €	SAS SUD ROBINETTERIE INDUSTRIE	31897701400022	13/02/2019
10 000 €	OMIA	64182024600024	25/02/2019
4 000 €	SARL CNMEP	39107760900017	25/02/2019
4 000 €	SARL STARLIGHT PRODUCTS	41354361200019	11/02/2019

PRÉSENCE DU CODINF AUPRÈS DE SES ADHÉRENTS

- Webinar CODINF ELLISPHERE les 14 et 28 février
- Prochains webinars les 14 et 28 mars

PRÉSENCE DU CODINF AUPRÈS DES ORGANISMES PARTENAIRES

- Comité d'attribution du label « Relations fournisseurs et achats responsables », de la Médiation des entreprises et du Conseil national des achats, les 7, 14 et 20 février
- Conférences CODINF destinées aux organismes professionnels le 19 février
- Réunion des partenaires SNEFCCA le 20 février